

**PARTENARIAT
AFRIQUE CANADA**

2009 L'année en revue

L'Afrique doit défendre ses intérêts et ses populations

Bien qu'ils aient survécu au ralentissement économique mieux que certaines autres régions du monde, de nombreux pays de l'Afrique envisagent des temps difficiles. L'investissement étranger direct et les niveaux d'aide ont subi les contrecoups de la crise financière dans le Nord, ce qu'ont permis de compenser en partie l'accroissement du besoin de ressources naturelles en Chine et les nouveaux investissements de ce pays qui s'en sont suivis partout en Afrique. Mais pour certains pays sans pétrole ou gisements minéraux importants, les perspectives immédiates de développement économique ne sont pas prometteuses.

De nombreux pays de l'Afrique possèdent toutefois une abondance de richesses naturelles qui, en théorie, représentent une bénédiction. Ces ressources peuvent constituer un catalyseur efficace du développement pourvu qu'elles soient gérées de manière durable et que les revenus tirés de leur exploitation soient utilisés au bénéfice de leurs populations. Malheureusement, tel n'a pas été le cas dans la plupart des pays africains. Mais pire encore, les ressources naturelles ont souvent alimenté des conflits armés. Au cours des années 1990, les diamants de la guerre ont aidé les armées rebelles à acheter des armes en Angola, en RDC, au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, causant la mort de milliers de personnes. Récemment, le pillage des minéraux tels que l'étain et le coltan a alimenté le conflit armé dans l'Est de la RDC. L'impact de ces situations a été catastrophique pour les communautés locales, en particulier pour les gens pauvres, les femmes et les enfants.

PAC continue de s'attacher à aider ces pays à gérer leurs ressources naturelles de sorte qu'elles puissent profiter à leurs populations et qu'elles n'alimentent pas de conflit. Nous demeurons résolu à aider à faire fonctionner le Processus de Kimberley pour les diamants bruts. Dans la région des Grands Lacs, nous avons mis à profit notre expérience du Processus de Kimberley pour aider à mettre au point un mécanisme de certification régionale pour les minéraux de grande valeur qui ont provoqué des conflits armés dans cette région. À l'échelle internationale, nous avons mené des campagnes en faveur d'une plus grande transparence et d'une amélioration de la responsabilité sociale des entreprises dans le secteur de l'extraction, par l'entremise de notre participation à la campagne Publiez ce que vous payez ainsi qu'à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives. En ce qui a trait à la gouvernance en général, PAC a aidé la société civile africaine à dialoguer avec le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, une initiative qui vise à améliorer la gouvernance partout en Afrique. Il s'agit là d'initiatives importantes qui pourraient améliorer considérablement la vie de nombreuses personnes. Les pays de l'Afrique doivent pouvoir défendre leurs propres intérêts, mais ils doivent aussi défendre leurs propres populations.

Nous remercions nos sympathisants pour leur encouragement indéfectible et leur générosité en cette période d'incertitude économique.



Mary Rusimbi
Présidente



Bernard Taylor
Directeur général

Réformer le Processus de Kimberley

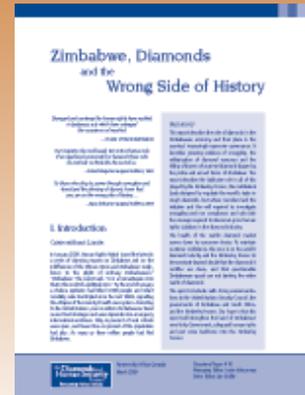
Le Processus de Kimberley (PK), un système mandaté par l'ONU, a vu le jour en 2000 dans le but de rompre le lien entre le commerce des diamants bruts et les conflits armés. Le PK a mis au point un mécanisme réglementaire de certification, le Système de certification du Processus de Kimberley (SCPK), qui est entré en vigueur en janvier 2003 et auquel adhèrent actuellement les pays responsables de 99 % du commerce mondial des diamants. Le SCPK s'est acquis, à juste titre, une réputation d'efficacité comme mécanisme pour favoriser la paix et prévenir les conflits. À titre d'organisation tripartite, sa capacité de réunir des intervenants du secteur privé, des gouvernements et de la société civile est probablement sans précédent; elle a été fort remarquée et on y fait souvent référence.

Partenariat Afrique Canada a joué un rôle de premier plan durant les négociations sur le Processus de Kimberley et en demeure à ce jour un membre actif, par l'entremise de sa participation à divers groupes de travail et réunions plénières. En Afrique, PAC collabore avec des organisations de la société civile en Sierra Leone, en Guinée, au Liberia, en Côte d'Ivoire, au Zimbabwe, en République démocratique du Congo et en Angola, qui coordonnent des programmes nationaux d'éducation, de recherche et de plaidoyer visant à instaurer une meilleure gestion du secteur de l'extraction des ressources naturelles et à procurer de plus grands bénéfices à la collectivité.

La réunion plénière du Processus de Kimberley a eu lieu en Namibie, en novembre 2009. Les discussions au sujet d'un système de certification des diamants bruts ont commencé il y a 10 ans. PAC a jugé que le temps était venu de se demander si le Processus de Kimberley atteignait ses objectifs les plus importants et a soulevé six questions auxquelles il faut s'attaquer de toute urgence afin que le Processus de Kimberley atteigne les objectifs ambitieux pour lesquels il a été conçu.

- ◇ Le PK devrait adopter un système de vote, et mettre un terme à ce qui est essentiellement un mécanisme de veto et aux fréquentes impasses sur de nombreuses questions.
- ◇ Le PK a besoin d'un mécanisme de surveillance et de recherche autonome, sans lien de dépendance, qui respecte des normes rigoureuses en matière d'évaluation, évite les conflits d'intérêts commerciaux et politiques, et assure un suivi en temps opportun.
- ◇ On doit imposer des sanctions assez rigoureuses pour que les gouvernements non conformes prennent des mesures pour régler leurs problèmes.
- ◇ Le PK devrait faire preuve de transparence dans toutes ses activités, tous les rapports et renseignements statistiques devraient être publiés intégralement sur le site Web public du PK.
- ◇ On devrait mettre en place un petit secrétariat permanent auquel on octroierait un budget suffisant pour améliorer la coordination, la recherche et l'analyse d'information.
- ◇ Le SCPK devrait obliger ses membres à respecter la primauté du droit et à garantir le respect des droits fondamentaux dans leur industrie du diamant.

Le cas du Zimbabwe



Le Zimbabwe a présenté un nouveau défi au PK en 2009. Le PK a vu le jour pour empêcher les groupes rebelles de contrôler le secteur des diamants, dans certains pays, dans le but de renverser par la violence les gouvernements élus. Dans le cas du Zimbabwe, ce sont les autorités elles-mêmes qui se sont rendues coupables de violations généralisées des droits de la personne dans les champs de diamants de Marange. En octobre 2008, les militaires zimbabwéens ont massacré des creuseurs de diamants artisans. On a aussi relevé des preuves d'une contrebande généralisée de diamants du Zimbabwe impliquant les forces armées. PAC a par la suite publié une longue enquête sur la situation du secteur des diamants au Zimbabwe et sur ce massacre intitulée, *Zimbabwe, Diamonds and the Wrong Side of History*.

Le rapport d'enquête décrivait le rôle des diamants dans l'économie du Zimbabwe et leur place dans le régime de gouvernance répressif du pays. Il exposait l'accumulation des preuves de la contrebande, la militarisation des ressources diamantifères et l'assassinat de douzaines de creuseurs de diamants non armés par les forces armées. Il décrivait le rôle peu reluisant joué dans ce contexte par le Processus de Kimberley et, en conclusion, formulait des recommandations fermes à l'intention du Conseil de sécurité des Nations Unies, des gouvernements du Zimbabwe et de l'Afrique du Sud, et du Processus de Kimberley.

Grâce aux pressions exercées par PAC et d'autres groupes de la société civile, le PK a accepté de dépêcher une mission spéciale au Zimbabwe pour faire enquête sur le secteur des diamants dans ce pays. La mission a constaté des exemples de non-conformité grave aux règlements du PK, ce qui a entraîné une suspension des exportations de diamants provenant de la région de Marange. Lors de la réunion plénière du PK en Namibie, le Zimbabwe a accepté un plan d'action de six mois qui l'obligeait à respecter des conditions particulières avant que la suspension ne soit levée.





Map No. 3921 (F) Rev. 1 UNITED NATIONS
December 2000

Les minéraux de la guerre en RDC et la CIRGL

Depuis de nombreuses années, l'exploitation illégale des ressources naturelles est au cœur des conflits dans la région des Grands Lacs de l'Afrique centrale. La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est un processus, appuyé par l'ONU, qui cherche à amener tous les pays de la région à discuter et à s'entendre sur les stratégies à adopter pour ramener la paix et la prospérité. Elle regroupe un noyau principal de 11 pays : l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie.

En raison de l'expérience acquise au sein du Processus de Kimberley, la CIRGL a invité PAC à prodiguer des conseils sur la rédaction d'un protocole portant sur la circulation illégale des ressources naturelles dans la région. Depuis lors, PAC collabore avec le Secrétariat de la CIRGL (à Bujumbura, au Burundi) pour concevoir un mécanisme de certification régional qui permettra de suivre et de certifier la circulation de quatre minéraux de grande valeur aptes à susciter des conflits — la cassitérite, le coltan, la wolframite et l'or — et qui sont présents dans la région des Grands Lacs.

Conférence internationale Publiez ce que vous payez – Montréal, novembre 2009

Publiez ce que vous payez – Canada a été l'hôte de la Conférence internationale de la coalition Publiez ce que vous payez à Montréal, du 16 au 18 novembre 2009. Publiez ce que vous payez (PCQVP) est une coalition de la société civile mondiale qui aide les citoyens des pays en développement riches en ressources naturelles à tenir leurs gouvernements responsables de la gestion des recettes tirées des industries du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière. Les recettes tirées des ressources naturelles sont une importante source de revenus pour les gouvernements de plus de 50 pays en développement. Lorsque bien gérées, ces recettes devraient servir de fondement à la réduction de la pauvreté, à la croissance économique et au développement plutôt que d'exacerber la corruption, les conflits et les dissensions sociales.

C'est parce qu'on y trouve certaines des plus grandes sociétés d'extraction au monde, particulièrement dans le secteur minier, qu'on a choisi le Canada pour accueillir cette conférence. En 2008, plus de 75 % des sociétés d'exploration et de production minière de la planète avaient leur siège social au Canada. Ces sociétés sont présentes dans plus de 100 pays. La conférence a offert l'occasion à des organisations de la société civile de nombreux pays où des sociétés canadiennes exercent leurs activités de dialoguer avec le gouvernement du Canada et le secteur privé. La conférence a recommandé notamment au Canada :



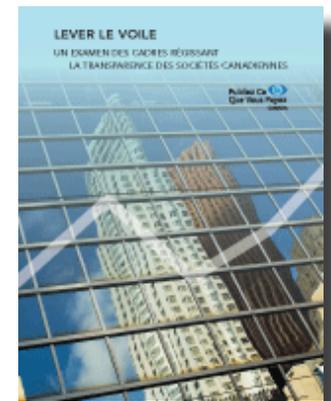
De mettre en œuvre l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) et de veiller à ce que toutes les sociétés extractives canadiennes appuient l'ITIE et y adhèrent.

- ◇ De revoir et de renforcer sa nouvelle stratégie pour promouvoir les efforts volontaires de responsabilité sociale des entreprises dans les industries extractives en y ajoutant un cadre réglementaire pour tenir les sociétés canadiennes responsables de leurs activités à l'étranger.
- ◇ De prendre des mesures pour assurer la protection des droits humains fondamentaux et garantir la sécurité des militants de la société civile et des collectivités touchées par l'extraction.

Partenariat Afrique Canada est l'hôte de Publiez ce que vous payez – Canada.

Règlements canadiens sur la divulgation publique

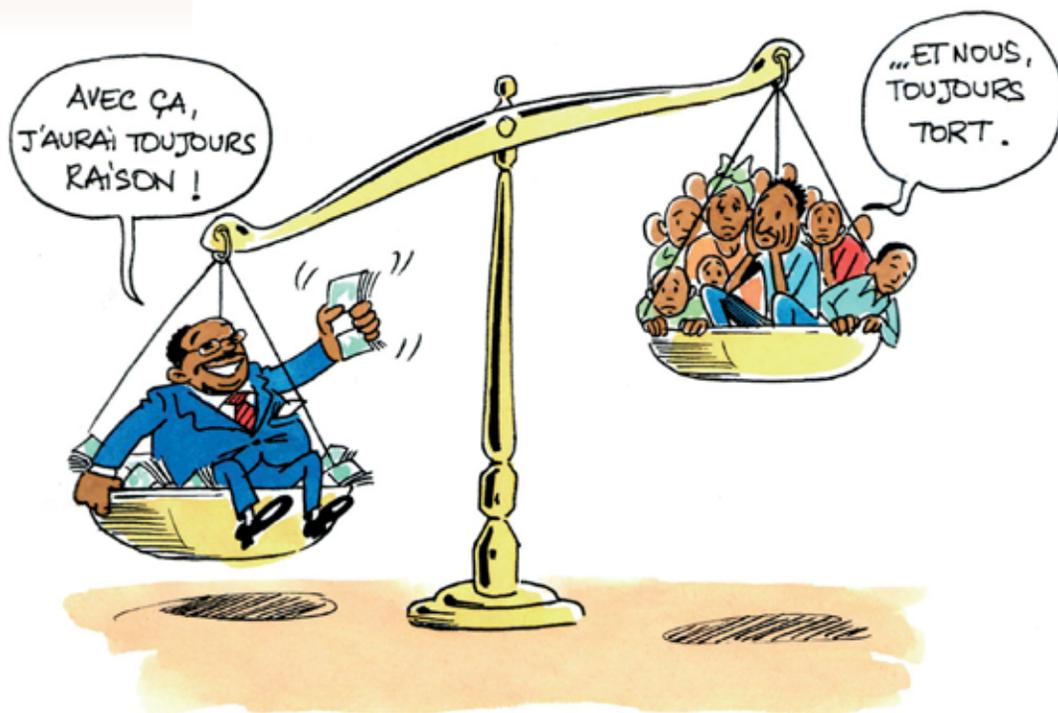
Publiez ce que vous payez – Canada a publié un rapport avant-gardiste sur la réglementation de la divulgation publique dans les industries extractives du Canada. *Lever le voile : Un examen de la transparence des sociétés canadiennes* présente en détail les forces et les faiblesses des règles canadiennes en matière de divulgation, fournissant ainsi aux ONG, aux investisseurs et aux médias une nouvelle feuille de route détaillée pour tenir les sociétés minières, pétrolières et gazières responsables de leurs activités et de leurs politiques.



Rendez-vous sur le site Web canadien de PCQVP à : www.pwyp.ca.

Mécanisme africain d'évaluation par les pairs

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est un programme de l'Union africaine qui vise à favoriser une meilleure gouvernance en Afrique dans un vaste éventail de secteurs — politique, économique, privé et social. Les pays se prêtent volontairement à un examen par les pairs dans le but de partager des pratiques exemplaires. Il est prévu que la société civile et le secteur privé jouent un rôle de premier plan dans le processus d'examen par les pairs dans chacun des pays. À ce titre, le MAEP veut constituer un processus participatif grâce auquel un dialogue entre tous les intervenants nationaux mène à l'élaboration d'un programme d'action national portant sur les enjeux prioritaires en matière de gouvernance.



PAC reconnaît les immenses possibilités qu'offre le MAEP en ce qui a trait à la promotion du dialogue et de l'action concernant les questions de gouvernance dans les pays africains. Pour que le MAEP réussisse, toutefois, il est impératif que la société civile africaine joue un rôle de premier plan dans le processus. PAC a appuyé la participation de la société civile au MAEP :

- ◇ en aidant la société civile africaine à organiser des ateliers de formation et à participer au processus du MAEP dans leurs pays;
- ◇ en appuyant la recherche sur le MAEP;
- ◇ en publiant un bulletin — Le Moniteur du MAEP — qui cherche à informer la société civile sur les derniers événements au sein du MAEP.

En 2009, PAC a financé des ateliers de la société civile sur le MAEP au Cameroun, au Togo, en Sierra Leone et en Guinée. On trouvera les rapports de ces ateliers sur le site Web de PAC, à www.pacweb.org.

Un guide du MAEP

PAC s'est associé à INADES-Formation (à Abidjan) pour publier un guide du MAEP à l'intention des organisations de la société civile. Le guide a été publié en français. Une version anglaise paraîtra sous peu.



Revenus et dépenses de PAC pour l'exercice se terminant le 31 mars 2009

REVENUS

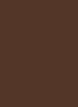
Irish Aid	291 646 \$
Centre de recherches pour le développement international	274 179 \$
Agence canadienne de développement international	86 512 \$
Revenue Watch Institute (É.-U.)	77 883 \$
Affaires étrangères et Commerce international (Canada)	73 775 \$
Département fédéral des affaires étrangères (Suisse)	11 055 \$
Autres contributions	22 144 \$
Intérêt	2 334 \$
	839 528 \$

DÉPENSES

Paix et sécurité humaine	20 278 \$
Éducation, plaidoyer et participation au Processus de Kimberley	173 402 \$
Recherche et publications	168 078 \$
Initiative diamant et développement	55 531 \$
Renforcement des capacités de la société civile africaine	160 343 \$
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	141 799 \$
Publiez ce que vous payez	108 360 \$
	827 791 \$

La version intégrale du rapport des vérificateurs van Berkom & Ritz Chartered Accountants est disponible chez Partenariat Afrique Canada.

Conseil d'administration de PAC 2009

	Hon. Flora MacDonald (Canada), Présidente d'honneur
	Mary Rusimbi (Tanzania), Présidente
	Madelaine Drohan (Canada), Vice-Présidente
	Alex Neve (Canada), Secrétaire-trésorier
	Baudouin Hamuli Kabarhuza (DR Congo)
	David Kalete (Uganda)
	Charles Mutasa (Zimbabwe)
	Matthew Pearce (Canada)
	Mirabelle Rodrigues (Canada)
	Marie Angélique Savané (Sénégal)
	Rebecca Tiessen (Canada)
	Alexandre Trudeau (Canada)

Le personnel et l'équipe de recherche de PAC 2009

Bernard Taylor, Directeur général	
Engudai Bekele, Coordinatrice du bureau Afrique	
Josée Létourneau, Finances et administration	
Susanne Emond, Directrice de programme	
Ousmane Dème, Coordinateur de Publiez ce que vous payez-Canada	
Ian Smillie, Coordinateur de recherche (jusqu'à juillet 2009)	

Chercheurs

Joan Baxter
Shawn Blore
Claire Woodside

Stagiaires et bénévoles

Kady Seguin
Heather Donald
Henri Pellerin

Ian Smillie quitte PAC



En juillet 2009, Ian Smillie a quitté son poste de coordonnateur de la recherche chez PAC, qu'il occupait depuis plus d'une décennie. Ian collaborait avec PAC depuis 1998 dans le dossier des diamants de la guerre et représentait PAC au sein du Processus de Kimberley depuis ses débuts. Il a été l'un des architectes du Système de certification du Processus de Kimberley, le système de réglementation internationale des diamants bruts qui a vu le jour en 2003 pour aider à empêcher que le commerce des diamants ne finance des conflits armés.

Au nom de Partenariat Afrique Canada, nous tenons à remercier Ian pour son immense contribution aux travaux de PAC et de la société civile dans le cadre du Processus de Kimberley. En nous quittant, il a mis en relief certains des problèmes du PK qui doivent être réglés. Le PK est une initiative unique qui réunit les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour régler un important problème de sécurité humaine. Tout comme les autres membres de la coalition de la société civile qui collaborent avec le Processus de Kimberley, PAC demeure résolu à aider à faire fonctionner le PK, et à le faire fonctionner encore mieux.

Mary Rusimbi
President

Bernard Taylor
Executive Director

Partenariat Afrique Canada

Mandat

Partenariat Afrique Canada travaille avec des organisations en Afrique, au Canada et ailleurs pour bâtir un développement humain durable en Afrique. PAC poursuit les objectifs suivants :

- ◇ Renforcer les efforts des Africains et des Canadiens en matière de recherche et de dialogue politique par rapport au développement humain durable en Afrique.
- ◇ Faciliter chez les décideurs africains, canadiens et internationaux l'adoption et la mise en oeuvre de politiques qui favorisent le développement humain durable en Afrique.
- ◇ Susciter une meilleure compréhension du développement humain durable en Afrique et un engagement plus important envers celui-ci.

Programme

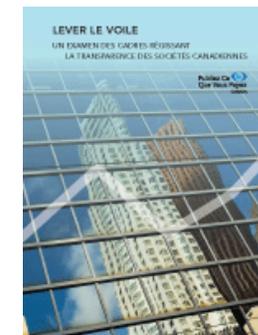
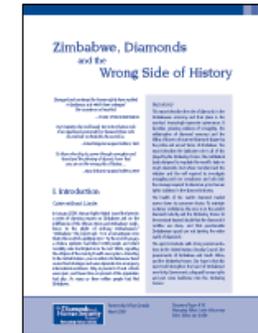
PAC entreprend un grand nombre d'activités connexes ayant comme objectif général de promouvoir le développement humain durable en Afrique. Il se concentre sur plusieurs thèmes apparentés, dont chacun a des répercussions sur la sécurité et le développement humain en Afrique :

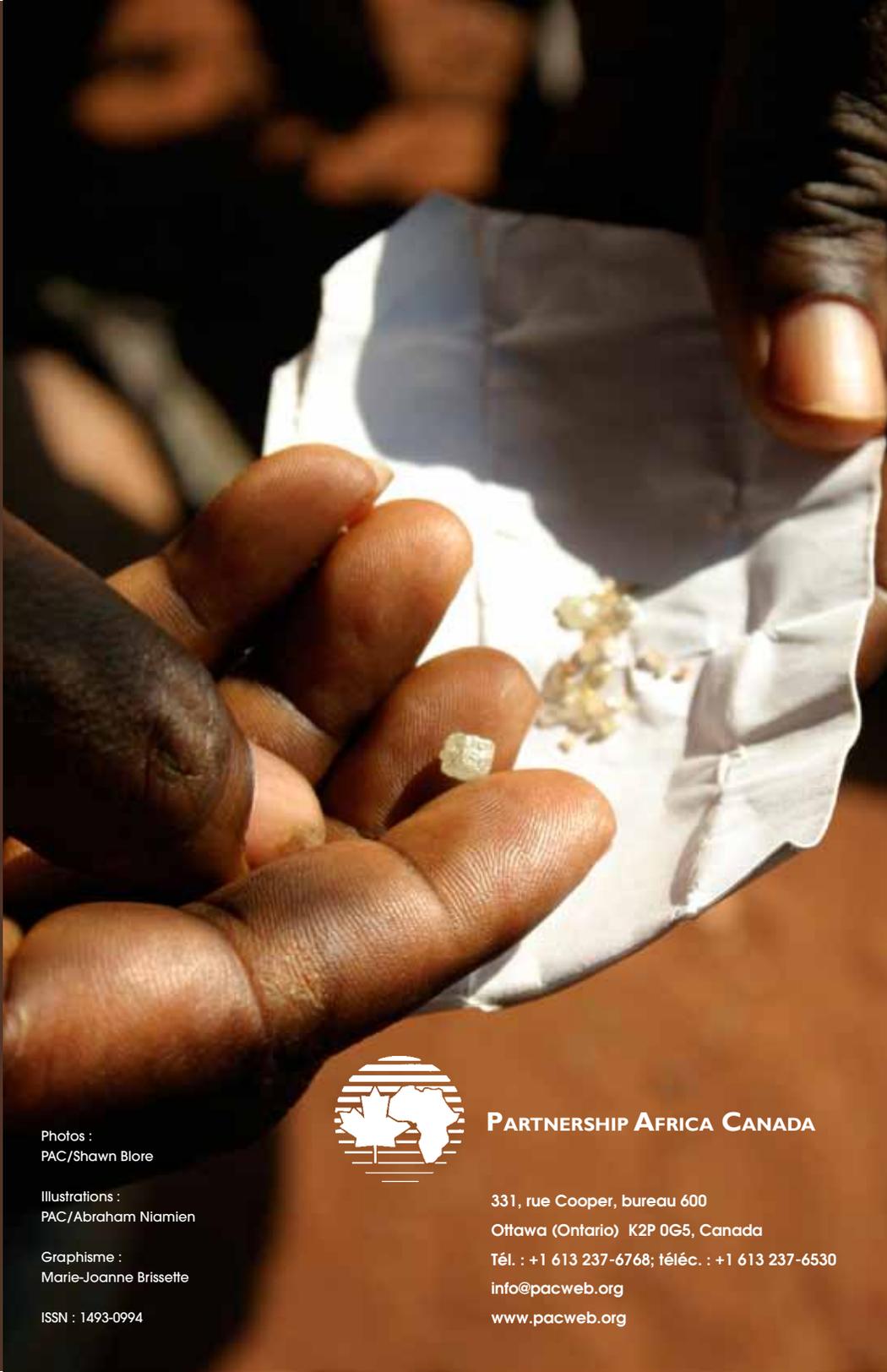
- ◇ les ressources naturelles, la sécurité humaine et le développement
- ◇ la gouvernance

Les interventions dans ces domaines sont variées, mais chacune sert à développer le but central qu'est l'approfondissement de notre compréhension des questions critiques pour le développement de l'Afrique, en particulier dans les régions qui ont connu des conflits. En exécutant ce programme, PAC considère que son rôle est celui d'un lieu de dialogue, de recherche et d'action sur le développement en Afrique.



Publications en 2009





Photos :
PAC/Shawn Blore

Illustrations :
PAC/Abraham Niamien

Graphisme :
Marie-Joanne Brissette

ISSN : 1493-0994



PARTNERSHIP AFRICA CANADA

331, rue Cooper, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2P 0G5, Canada
Tél. : +1 613 237-6768; téléc. : +1 613 237-6530
info@pacweb.org
www.pacweb.org

Remerciements

PAC reçoit du financement de sources diverses, telles les gouvernements, les institutions et les organisations non-gouvernementales, et désire exprimer reconnaissance envers tous ses bailleurs de fonds. Ceux qui ont appuyé les programmes de PAC au cours de l'exercice 2009 comprennent :



Foreign Affairs and
International Trade Canada

Affaires étrangères et
Commerce international Canada



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



OPEN SOCIETY INSTITUTE



Agence canadienne de
développement international

Canadian International
Development Agency



Natural Resources
Canada

Ressources naturelles
Canada



global witness



care
Advancing dignity
fighting poverty